



ECHIROLLES, CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2008

APPROBATION DU PROJET URBAIN
SUD AGGLOMERATION – ESPACE ROCADE

Le projet de délibération présenté ce soir s'inscrit dans la continuité de la démarche de politique urbaine développée par la Ville d'Echirolles.

- Le Projet de Ville, qui a pour objet de traduire et synthétiser les orientations municipales et leur mise en oeuvre pour la ville de demain ;
- L'Agenda 21, qui positionne la ville et son projet dans une démarche de développement durable avec une mise en pratique à l'échelle du territoire communal ;
- Le PLU, adopté en 2006 (en remplacement du POS conformément à la loi SRU), qui permet plus concrètement la mise en oeuvre d'orientations sur l'aménagement du territoire.

La précédente délibération en date de février 2008 témoigne de ce souci de continuité. Elle est jointe à votre dossier et témoigne de l'ambition développée avec le projet de Centre Ville, qui constitue aujourd'hui un élément moteur, fédérateur, des quartiers d'Echirolles.

Pour autant, l'étape franchie pose des questions nouvelles évoquées dès 2006 : la liaison avec la Villeneuve, la gare, la coupure de la rocade, autant de sujets qui nous conduisent à la formulation d'un véritable projet permettant d'inscrire le développement d'Echirolles dans le contexte du sud agglomération.

Le travail d'étude urbaine présenté ce soir propose cette perspective dans une ambition partagée avec les communes d'Eybens et Grenoble. Au total, cet enjeu « espace ROCADE sud agglomération » concerne en l'état actuel 40 000 emplois et 90 000 habitants ce qui constitue un potentiel considérable, pas toujours suffisamment évoqué dans les intentions politiques des uns et des autres.

Pourtant, les enjeux à aborder sont multiples et nous permettent de décliner ce projet sud agglomération autour des valeurs : de solidarité, d'urbain et de durable.

Vous pourrez constater dans la présentation qui va vous être faite qu'il s'agit de porter une attention particulière aux enjeux du développement économique de l'emploi ainsi qu'aux questions de déplacement, de construction de logements, d'espaces publics, d'équipements.

L'axe économie est représenté par des entreprises majeures de l'agglomération :

- Société de l'information (HP, Schneider Electrics, Yahoo !, Bull,...)
- Santé et vivant (CHU sud, Clinique des Cèdres, MédicaFrance,...)

- Développement durable et énergie (Sogreah, Compagnie de chauffage, EDF,...)

Transports collectifs péri-urbain et urbain

Le potentiel est considérable compte-tenu du tissu urbain constitué et de la multiplicité des outils transports présents :

- la gare, son développement actuel (cf. sillon alpin sud), le projet futur à accompagner,
- le tramway (extension de la ligne E sur le Cours Jean-Jaurès, extension d'une ligne de tramway (ligne A ou D) sur l'avenue d'Innsbruck en direction du CHU Sud),
- le réseau de bus,
- les circulations douces.

Le projet ROCADE et le maillage voirie

Un des enjeux de ce territoire réside dans le «gommage» progressif de «l'effet rocade» accompagné d'un travail de maillage des voiries . Deux situations sont proposées : la couverture partielle de l'infrastructure et sa recomposition.

Au travers ce travail qui s'engage, est mis en évidence un potentiel de logement à organiser dans le cadre de la mutation urbaine.

Un enjeu particulier autour des espaces publics nouveaux à constituer et leur maillage et des équipements autour du thème événementiels – loisirs.

Ces différentes thématiques ont été abordées par la Métro dans le cadre de ses compétences, notamment au sein de la démarche de l'Acte II du Projet d'Agglomération. Il s'agit désormais de prolonger ce travail.

Pour Echirolles, les projets s'insèrent dans un calendrier à court, moyen et long terme (ex...).

Depuis le printemps 2008, nous avons souhaité conduire ce travail en associant un Comité de Réflexion composé d'acteurs et de partenaires. Nous avons rencontré les principales communes concernées et la Métro. Nous aurons à évoquer ce dossier dans le cadre des Assises Citoyennes.

Enfin, pour prolonger ce premier travail, un séminaire d'expert international est programmé courant janvier 2009 afin de disposer de réflexions et de contributions sur des situations analogues au plan européen.